

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : <u>E 9065</u>	Société : <u>RATY</u>	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : <u>JELLOUL Mohamed</u>		
Date de naissance : <u>22.09.1965</u>		
Adresse : <u>N°46 Rue des Salins OASIS CASABLANCA</u>		
Tél. : <u>06 61 06 46 92</u>	Total des frais engagés :	<u>5.007,00 Dhs</u>

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin	
<u>14 NOV 2022</u>	Date de consultation :
Nom et prénom du malade : <u>Dr. Fatima OUADIRGA</u>	
Lien de parenté : <u>H. HOUANI</u>	Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : <u>HTASTADYME</u>	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 14.11.2022

Signature de l'adhérent(e) :




RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25 OCT 2022		C 8	300,00	<i>Dr. Faïha BOURGAGA Généraliste - Gynécologue Prix Tasseur - Numéro 56 App Chal. Ass. 161-05 61 000 Casablanca - Maroc</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Dr. Soumaya Bourgaga Centre de Santé 11 Rue du Jeuneant Ben Youssef Casablanca - Maroc - Ag 03200</i>	06/10/2022	P 112	200,00 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX	
O.D.F PROTHESSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS	
	H	G	B		
	25533412	21433552			
	00000000	00000000			
	00000000	00000000			
	35533411	11433553			
D	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DEBUT D'EXECUTION	
	H	G	B		
	25533412	21433552			
	00000000	00000000			
	00000000	00000000			
	35533411	11433553			
D	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			FIN D'EXECUTION	
	H	G	B		
	25533412	21433552			
	00000000	00000000			
	00000000	00000000			
	35533411	11433553			
D	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				
	H	G	B		
	25533412	21433552			
	00000000	00000000			
	00000000	00000000			
	35533411	11433553			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste
Diplômé de l'Académie de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

Reçu le : **26/10/2022**

Édité le : **28/10/2022**

Âge : **49 ans**

Notre réf. : **C224AR0400**

Prescripteur : **Dr. OUADIRGA**

Patient(e) : **Mme Hafida LAHJAOUZI**

Organe : **FCU**
(FCU de dépistage)

COMPTE RENDU CYTOPATHOLOGIQUE

Frottis cervico-utérin en milieu liquide selon la technique « GluCyte de CellSolutions ». L'examen cytologique est réalisé après également en couche mince et coloration par la méthode de Papanicolaou. Ce frottis est de qualité adéquate avec une desquamation cellulaire représentative, il comporte des cellules desquamées malpighiennes et endocervicales, bien analysables. Le fond est très inflammatoire, fait de nombreux polynucléaires neutrophiles avec une cellule géante de type réactionnel. Les cellules malpighiennes sont représentées par des cellules intermédiaires à cytoplasme basophile et à noyau régulier et par quelques cellules superficielles à cytoplasme éosinophile et à noyau pycnotique avec quelques cellules parabasales. Les cellules endocervicales sont parfois le siège d'une métaplasie malpighienne, en voie de maturation. Il n'est observé ni atypies cytonucléaires ni agent pathogène.

CONCLUSION :

Frottis cervico-utérin inflammatoire.

Un contrôle, après traitement, est souhaitable.

Pr. S. ZAMIATI

SM
Dr Soumaya ZAMIATI
CENTRE DE PATHOLOGIE
Ibn Ennafis
11, Rue Lieutenant BERGE
Casablanca - Tél (LG) : 05 22 20 23 02

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste
Diplômé d' l'Académie de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

224 AR 400

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMOPATHOLOGIQUE

De la part du Docteur : *Abdelmajid*

Nom et prénom : *Mme Lahjajouzi Hafida* Age :

Date du prélèvement : Réf. antérieure :

Siège et nature du prélèvement :

Renseignements cliniques :

FCU de cléustage

Cytologie :

- Frottis Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles :

- Autres : Ponction Liquide

- Traitements éventuels :

Date : *25/10/2011*

Signature :

*Dr. Fatima OUARHAGA
Gynécologue
Rue Sidi Abdellah, les Crêtes
Almoussem, Casablanca, Tel : 05 20 94 43 54*

Docteur Fatiha OUADIRGA

Spécialiste en Gynécologie Obstétrique
Chirurgie Gynécologique, Maladie des seins
Coelioscopie - Colscopie - Hystéroskopie
Stérilité - Procréation médicalement assistée



الدكتورة فاتحة واديرغا
إختصاصية في أمراض النساء والتوليد
جراحة السرطان - أمراض الثدي
التشخيص والجراحة بالمنظار
العم - المساعدة الطبية على الإنجاب

Casablanca, le 25 OCT. 2022 الدار البيضاء، في

FACTURE

Nom et Prénom : LAHJAOUZI HAFIDA

Examen : obstétricale

Effectué le : 25 OCT. 2022

Au prix de : ₡ 300 DH ✕

Arrêtée la présente facture à la somme :

₮ trois cents dinars ₮

Signée :

Dr. Fatiha OUADIRGA
Gynécologie-Obstétrique
Taddart, Quartier les Crêtes,
Lot N°158, 2ème étage
Casablanca. Tél : 06 61 96 43 54

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste

Diplômé de l'Académie de Lyon

Ex. enseignant à la Faculté

de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste

Ex. enseignante à la Faculté

de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

FACTURE

REF : FA22004360

Date de facturation 26 / 10 / 2022

Médecin traitant Dr. OUADIRGA

Patient Mme Hafida LAHJAOUZI

Demande référence **C224AR0400**

Demande reçu le 26/10/2022

A Payer	200,00 Dhs
coefficient-P	182
Mode de règlement	Espèce

Arrêtée la présente facture à la somme de : DEUX CENTS DIRHAMS

Pr. S. ZAMIATI



ICE 001808242000088 IF 15200176 INPE 91024752 INPE du Laboratoire 093002954